



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/WP/133
4 septembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Groupe de travail du plan à moyen terme
et du budget-programme

Trente-sixième session

Genève, 11-15 septembre 2000

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES ET DES ACTIVITÉS
DE LA CNUCED EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS**

**Application du paragraphe 166 du Plan d'action adopté
à la dixième session de la Conférence**

A. Mandat et objectif

1. Au paragraphe 166 du Plan d'action qu'elle a adopté à sa dixième session (TD/386), la Conférence a appelé à une intensification des activités de renforcement des capacités de la CNUCED, en particulier par le biais de cours de formation réguliers sur les principales questions liées au commerce et au développement, l'objectif étant d'aider les pays en développement et les pays en transition intéressés à faire face aux grands problèmes économiques et commerciaux internationaux. Cette décision fait écho au souci croissant des organismes du système des Nations Unies comme des diverses organisations intergouvernementales d'accroître la cohérence et la complémentarité des politiques, des cadres réglementaires et des approches stratégiques en ce qui concerne le renforcement des capacités¹.

¹ On peut citer, par exemple, les mesures prises par les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour accroître leur soutien aux programmes de renforcement des capacités dans le domaine du commerce dans les pays en développement, le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés, ou encore les efforts actuels de la communauté internationale pour arriver à une définition commune du développement et des moyens de lutte contre la pauvreté.

Ainsi, dans le domaine des échanges commerciaux, les représentants des six institutions internationales participant au Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés ont récemment réaffirmé le rôle déterminant du renforcement des capacités dans les initiatives devant permettre aux PMA de se doter du cadre analytique et directif nécessaire à l'intégration du commerce dans leurs stratégies nationales de développement.

2. La CNUCED a pour mission première de coordonner, au sein du système des Nations Unies, le traitement intégré des questions concernant le commerce et le développement, et de contribuer au dialogue et à la recherche de consensus pour la définition des politiques dans un environnement mondialisé. Faciliter les discussions et réaliser des travaux de recherche et d'analyse sont ses principaux moyens d'action pour s'acquitter de cette mission. L'avantage comparatif particulier de la CNUCED réside dans sa capacité d'aider les pays en développement, et en particulier les PMA et les pays en transition, à mieux comprendre comment concevoir leurs politiques commerciales et leurs stratégies de développement pour s'intégrer efficacement dans l'économie mondiale. Pour ce faire, elle développe ses activités d'assistance technique et de renforcement des capacités en coopération avec d'autres organisations.

3. Les activités indiquées plus loin visent à consolider et à approfondir les programmes de renforcement des capacités de la CNUCED. La présente note complète donc le plan indicatif des programmes de coopération technique de la CNUCED pour 2001 (voir TD/B/WP/132), qui a été établi conformément au paragraphe 164 vi) du Plan d'action de Bangkok et porte sur les activités en cours de renforcement des capacités de la CNUCED².

B. Programme de renforcement des capacités de la CNUCED : structure et objectifs

4. Le fonctionnaire désigné par le Secrétaire général pour coordonner les initiatives relatives à l'application du paragraphe 166 travaille actuellement à de nouvelles propositions allant dans le sens d'une consolidation des activités en cours de la CNUCED en matière de renforcement des capacités. Cela suppose des efforts mutuels et une collaboration en la matière tant à la CNUCED et au sein des institutions et gouvernements des pays en développement qu'entre la CNUCED et les pays en développement, y compris leurs institutions et leurs populations. Tout en s'attachant à une vision harmonisée du renforcement des capacités dans les cinq domaines définis plus loin, le secrétariat accorde une attention particulière, comme demandé au paragraphe 166, aux cours de formation et aux propositions chiffrées correspondantes devant être présentées au Groupe de travail. Globalement, les objectifs sont les suivants :

- Faciliter la convergence vers davantage de cohérence et de complémentarité entre les différentes stratégies de renforcement des capacités;

² Pour une définition du renforcement des capacités, voir la note d'orientation rédigée sur la question par le Comité administratif de coordination (CAC) (ACC/2000/PQC/CRP.8), qui est résumée dans les paragraphes 9 à 11 du plan indicatif de la coopération technique (TD/B/WP/132) et se fonde sur la résolution 53/192 de l'Assemblée générale.

- Favoriser les échanges d'informations et améliorer l'accès aux produits et aux outils de la CNUCED dans le domaine du renforcement des capacités;
- Contribuer à transformer la CNUCED en institution de savoir en stimulant la recherche et le dialogue au sein même de l'institution, mais aussi avec les autres organisations et au niveau international;
- Développer des réseaux et des partenariats de coopération interorganisations sur les questions liées au renforcement des capacités.

5. Les cinq éléments décrits ci-après doivent contribuer à la réalisation de ces objectifs et en sont actuellement à divers stades de définition.

1. Élargissement de la portée des activités de renforcement des capacités de la CNUCED

6. Le développement de ces activités doit se fonder sur l'inventaire des projets internes existants et sur l'examen de leur efficacité, en consultation avec les pays donateurs et bénéficiaires et avec les institutions multilatérales. Il ressort d'un premier tour d'horizon que nombre de projets comprennent à la fois des éléments à court terme (formation) et des éléments à long terme (mise en place d'institutions, formation de formateurs, etc.). La diversité et la répartition géographique des projets en cours sont le reflet du vaste éventail de thèmes couverts par le mandat de la CNUCED; elles tiennent également à la variété des sources de financement extrabudgétaire et des objectifs des projets.

7. L'objectif du programme sera d'améliorer la pertinence des objectifs généraux des activités correspondantes menées dans les pays en développement et les pays en transition. Il s'agira en particulier de renforcer la capacité des institutions locales - publiques et autres - d'exploiter au mieux la base de connaissances de la CNUCED, afin que les pays puissent de plus en plus réaliser eux-mêmes des activités en rapport avec la CNUCED à partir de sites institutionnels locaux - ce qui est le but ultime du renforcement des capacités. Les projets existants conserveront les spécificités, les modes de financement et la répartition par division qui leur sont propres, mais le programme général visera à développer les bases de connaissances institutionnelles locales (établissements universitaires et centres de recherche, services de formation de fonctionnaires, organisations non gouvernementales) dans la perspective des objectifs et des besoins à long terme des pays en développement en matière de renforcement des capacités.

8. À l'heure actuelle, les activités d'organisation sont menées sous la responsabilité du coordonnateur, avec une assistance ponctuelle d'autres services du secrétariat de la CNUCED. Pour le bon déroulement des activités énumérées plus loin, le coordonnateur constituera une équipe de coordination des activités de renforcement des capacités en faisant appel aux ressources disponibles au secrétariat ainsi qu'aux fonds extrabudgétaires qui pourront être mobilisés à cette fin.

2. Cours de formation sur les grandes questions économiques internationales

9. L'un des éléments fondamentaux du mandat de la CNUCED exposé au paragraphe 166 est la conception de cours réguliers sur les grands problèmes internationaux dans le domaine

du commerce et du développement et sur la diplomatie commerciale; ces cours s'adressent aux décideurs et aux négociateurs des pays en développement et des pays en transition ainsi qu'aux représentants de secteurs influents de la société civile. Les activités s'appuient - et continueront de s'appuyer -, pour ce qui est de la méthodologie et du contenu, sur les programmes continus de formation de la CNUCED, notamment le programme TrainForTrade et le programme de formation sur les accords d'investissement et le règlement des différends. Pour la conception de modules et de supports de formation, la méthode TrainForTrade, par exemple, insiste sur le développement des capacités locales de formation, la formation de formateurs et la constitution de réseaux s'appuyant sur la coopération entre centres de formation. Outre les programmes en cours et les nouveaux programmes proposés dans le plan de coopération technique, deux cours prioritaires répondront à la volonté exprimée dans le paragraphe 166 de mettre l'accent sur le renforcement des capacités concernant les grands thèmes de l'économie internationale relevant de la compétence de la CNUCED.

1.1 Questions critiques concernant le commerce et le développement

10. Ces stages organisés sur six ou huit semaines permettront aux participants d'acquérir des connaissances analytiques et pratiques dans ce qui fait l'avantage comparatif de la CNUCED, à savoir une approche holistique, intégrée des questions de commerce et de développement, avec un examen des objectifs et des stratégies en la matière dans l'actuel contexte de mondialisation. Les cours viseront en particulier à donner aux participants une solide connaissance des grandes questions économiques internationales, et tout spécialement de leurs incidences sur le développement. Le contenu³ de ces cours suivra les objectifs et le contenu du programme de hautes études universitaires (voir la partie 3.1), ce qui permettra d'améliorer la complémentarité des différents objectifs de la CNUCED en matière de renforcement des capacités.

11. Ces stages devraient se tenir à l'École des cadres des Nations Unies à Turin, seul centre de formation du système des Nations Unies doté de capacités d'hébergement et rapidement accessible depuis Genève. L'objectif sera d'organiser à Turin au moins un stage par an, accueillant des participants de différents pays.

1.2 Cours de diplomatie commerciale

12. Les cours de formation à la diplomatie commerciale, qui s'adressent aux négociateurs, aux décideurs et autres responsables participant à l'élaboration des politiques commerciales, viseront particulièrement à favoriser la participation des pays en développement et des pays en transition aux activités de l'OMC et aux négociations en cours dans cette organisation. En consultation avec les pays bénéficiaires, il s'agira d'actualiser les connaissances des participants et de les aider à mieux comprendre les implications des règles de l'OMC pour le commerce et le développement. Des exercices de simulation de négociations commerciales ainsi que d'autres exercices analytiques et pratiques seront organisés en vue d'aider les pays à participer efficacement aux négociations de l'OMC et à tirer un meilleur parti de la mondialisation.

³ Un programme préliminaire a été communiqué lors de consultations mensuelles du Président du Conseil du commerce et du développement du 7 juillet 2000.

13. Les cours seront aussi conçus pour sensibiliser un plus large public - parlementaires, journalistes, membres d'organisations non gouvernementales et universitaires - aux questions ayant trait aux négociations commerciales internationales. Il est envisagé de proposer certains de ces cours dans des pays en développement, en fonction de la demande et des besoins, du niveau des candidats et de leur disponibilité ainsi que, naturellement, des ressources extrabudgétaires. Les cours, qui devraient s'échelonner sur une période de deux à trois semaines, seront initialement proposés en anglais, en français et en espagnol, mais on s'efforcera d'obtenir un financement au niveau régional pour les dispenser également dans d'autres langues officielles de l'ONU. Ils devraient être organisés en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Afrique du Nord et Afrique subsaharienne, dans la région Asie-Pacifique et dans des pays en transition d'Europe centrale et d'Asie, en coopération avec des établissements nationaux et régionaux de formation de pays développés et de pays en développement, ainsi qu'avec des organisations régionales et internationales (en particulier l'OMC). L'objectif sera de tenir au moins une session par an dans chaque région ou sous-région. Les formateurs seront des fonctionnaires et des experts de la CNUCED, ainsi que des membres d'organisations internationales et régionales ou d'établissements universitaires du monde entier.

14. Au moins un cours d'initiation à la diplomatie commerciale devrait être organisé avant la fin de l'année 2000. Le premier, qui se tiendra en Afrique à l'intention de négociateurs commerciaux africains dans le cadre d'un projet régional PNUD/CNUCED en cours, aura pour thème les nouveaux problèmes commerciaux, la politique de concurrence, l'investissement et les relations entre commerce et environnement. Des discussions sont en cours en vue d'organiser un autre stage dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes au début de 2001, en coopération avec la Banque interaméricaine de développement.

15. Le secrétariat de la CNUCED a engagé des consultations avec des donateurs bilatéraux, régionaux et multilatéraux intéressés pour déterminer les modalités de financement de ces deux cours. On trouvera dans l'annexe à la présente note des renseignements sur les coûts estimatifs des cours régionaux et interrégionaux, comme demandé au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok.

2. Renforcement des capacités en matière de commerce et de développement dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté

16. Un certain nombre d'organisations, dont celles qui sont associées au Cadre intégré, ont souligné la nécessité de renforcer les liens théoriques et concrets entre réduction de la pauvreté et libéralisation du commerce, et d'inscrire les politiques commerciales, l'assistance technique liée au commerce et les besoins de renforcement des capacités dans un contexte général de développement - ce à quoi la CNUCED est à même de contribuer. Dans la mesure où elle assure le secrétariat de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra en mai 2001, la CNUCED doit en effet particulièrement veiller à ce que ces questions fassent l'objet d'une bonne coordination avec d'autres activités visant à l'intégration positive des PMA dans l'économie mondiale.

17. Cet élément n'en est encore qu'aux premiers stades de la mise au point; le coordonnateur étudie différentes options et activités, dont :

- Des études sur les stratégies nationales et internationales de lutte contre la pauvreté : des études de cas sur les bonnes pratiques en la matière seraient réalisées dans les PMA pour évaluer la cohérence et la complémentarité de différentes initiatives et différents exercices d'évaluation menés à l'échelle internationale et nationale, tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ou les programmes d'action nationaux des PMA. Ces études devraient étayer l'élaboration du programme d'action mondial en faveur des PMA et pourraient être réalisées en partenariat avec d'autres institutions du système des Nations Unies, tout particulièrement le PNUD. Le projet devrait également avoir des retombées positives sur les DSRP et déboucher sur de "nouvelles solutions" concrètes à présenter à la troisième Conférence sur les PMA.
- L'élargissement du volet commerce des DSRP : la CNUCED devrait étoffer sa propre documentation sur les rapports entre commerce et pauvreté et entre commerce et lutte contre la pauvreté, documentation qui pourrait être exploitée dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités, tout en contribuant au processus DSRP. La Banque mondiale travaille actuellement à la rédaction d'un manuel DSRP, qui présente les différents domaines suivants, sur lesquels la CNUCED devrait elle aussi faire porter ses efforts :
 - Techniques d'évaluation des politiques commerciales;
 - Options en matière de réforme (y compris des politiques complémentaires telles que la mise en place d'institutions);
 - Relations entre les programmes sectoriels relatifs au développement humain et à l'infrastructure et le commerce;
 - Techniques d'évaluation des répercussions des réformes sur les plus démunis.
- La promotion de débats interministériels sur les stratégies de lutte contre la pauvreté : il est essentiel d'organiser dans les PMA des ateliers nationaux permettant aux ministres de coordonner les activités en rapport avec les DSRP, afin de renforcer les capacités nationales et locales de contrôler et de gérer directement les initiatives de lutte contre la pauvreté. Les conclusions de ces ateliers pourraient être synthétisées dans des rapports et être communiquées aux autres PMA.
- Des activités d'enseignement et de formation sur l'intégration du commerce dans les stratégies de lutte contre la pauvreté : il est envisagé d'intégrer de telles activités dans les cours et programmes universitaires de la CNUCED, éventuellement en collaboration avec le PNUD.

Le coordonnateur, avec l'aide d'autres services du secrétariat, développe actuellement ces propositions pour plus ample examen.

3. Réseau de la CNUCED pour le renforcement des capacités de formation universitaire spécialisée

18. En vue d'approfondir les activités de la CNUCED dans le domaine du renforcement des capacités, le coordonnateur envisage d'intensifier et d'élargir les relations actuelles du secrétariat de la CNUCED avec certaines universités et certains centres de formation et de recherche. Il propose à cet égard de créer un réseau permettant, grâce aux deux programmes décrits plus loin, de mettre en place une infrastructure mondiale décentralisée pour :

- La diffusion des travaux d'analyse et des compétences pratiques;
- L'instauration d'un dialogue et d'une collaboration entre la population et les institutions sur les questions de commerce et de développement;
- L'amélioration de la capacité des institutions locales de développer leurs propres moyens de recherche et de formation.

3.1 Programme de hautes études universitaires sur le commerce international

19. Le programme de hautes études universitaires de la CNUCED sur le commerce international proposera, au sein d'établissements universitaires et d'instituts de formation de pays en développement, des programmes réguliers visant à renforcer les capacités locales de formation de futurs chercheurs, négociateurs commerciaux et décideurs, et ce à partir des relations existant déjà avec plusieurs de ces établissements. Ce programme est destiné à des étudiants de troisième cycle en relations internationales, économie internationale et droit international, ainsi qu'à des responsables politiques et hommes d'affaires. Des établissements d'enseignement sélectionnés assureront la formation de niveau troisième cycle, d'une durée d'une année universitaire. La CNUCED apportera une assistance technique pour la conception du contenu éducatif qui, comme les questions commerciales internationales elles-mêmes, sera par essence multidisciplinaire, intégrant des aspects économiques, juridiques et politiques. Les formateurs (principalement des professeurs des universités participant au programme) recevront pendant deux mois une formation au secrétariat de la CNUCED qui leur permettra d'actualiser leurs connaissances sur les sujets au programme et les adapter aux besoins propres à leur pays. Avec l'appui de la CNUCED, un diplôme d'études spécialisées sera délivré conformément aux conditions propres à chaque établissement. Une proposition détaillée est en préparation, et des consultations préliminaires ont été engagées avec certaines universités de pays en développement.

3.2 Programme de bourses de recherche

20. Grâce à ce programme, deux fois par an, 10 étudiants préparant une thèse dans des universités sélectionnées dans le monde entier seront invités à la CNUCED pour une période de six mois environ. Ces boursiers seront rigoureusement choisis en fonction de l'intérêt que présentent leurs recherches pour la CNUCED et ses propres priorités en matière de recherche sur les perspectives de développement. Des enseignants universitaires en congé sabbatique pourront eux aussi être invités à la CNUCED, et des dispositions spéciales seront prises pour leur engagement au sein du personnel de la CNUCED ou dans le cadre de certains programmes. Ce programme contribuera ainsi au développement, dans les pays en développement et les pays

en transition, de la capacité institutionnelle de certains départements et universités de coordonner les efforts de renforcement des capacités dans les domaines du commerce et du développement.

21. Une proposition de programme a été finalisée et le financement nécessaire est actuellement recherché. Quelques étudiants de pays en développement immatriculés dans des universités suisses seront invités à bénéficier de ce programme dès octobre 2000, et le premier groupe complet de 10 boursiers sera accueilli en janvier 2001, sous réserve des fonds disponibles.

4. Bibliothèque virtuelle de référence et réseau "Research-Links"

22. Le réseau "Research-Links", lancé à l'occasion de la dixième session de la Conférence, ainsi que la bibliothèque virtuelle de référence des publications de la CNUCED, en préparation, constituent d'excellents outils pour la diffusion, sous forme électronique ou sur papier, des rapports issus des programmes de renforcement des capacités de la CNUCED. Le Service de recherche documentaire et de références de la CNUCED possède notamment une importante collection, sous forme électronique ou imprimée, d'études, d'ouvrages et de documents de travail, ainsi que de bases de données électroniques internes et de CD-ROM; il propose en outre un accès en ligne à des sources de documentation et d'information et une salle de lecture destinée au personnel de la CNUCED.

23. Pour assurer le succès du programme de bourses de recherche et, d'une manière plus générale, des activités de renforcement des capacités, la CNUCED transformera la salle de lecture du Service de recherche documentaire et de références en bibliothèque virtuelle de référence, qui sera équipée de postes de travail informatisés connectés à Internet, destinés aussi bien au personnel de la CNUCED qu'aux chercheurs et autres bénéficiaires d'une formation à la CNUCED.

Annexe

COÛTS DES STAGES DE FORMATION INTENSIVE

1. Les coûts directs des cours de formation organisés par la CNUCED dépendent du nombre de participants et de spécialistes invités, ainsi que du lieu et de la durée des cours. Les coûts à la charge de la CNUCED sont en outre fonction de l'ampleur de la participation du pays ou de l'établissement hôte, laquelle est très variable d'un pays en développement à un autre, selon leur niveau de développement. On trouvera ci-après quelques estimations établies à partir de plusieurs hypothèses.

Cours organisés au niveau régional

2. Les coûts d'un atelier régional (participation de plusieurs pays d'une région donnée), sur la base de 25 participants et d'une durée de trois semaines (en supposant, aux fins du calcul des coûts, que l'atelier a lieu dans un pays où l'une des commissions économiques régionales de l'ONU a son siège), seraient les suivants :

	Frais de voyage (\$E.U.)	Indemnités journalières de subsistance (\$E.U.)	Total (\$E.U.)
Afrique (Addis-Abeba)	27 500	67 725	95 225
Asie/Pacifique (Bangkok)	22 500	55 125	77 625
Amérique latine/Caraïbes (Santiago)	20 000	117 075	137 075

3. À cela s'ajouteraient les frais de voyage et indemnités de subsistance à verser aux experts ou formateurs, ainsi que des dépenses locales pour la location des locaux et du matériel, les services d'interprétation, les frais de représentation, etc. Comme indiqué plus haut, le montant des dépenses que la CNUCED doit prendre en charge dépend des arrangements conclus avec le pays hôte. À titre d'exemple, l'atelier régional pour l'Afrique mentionné au paragraphe 14 devrait, selon les estimations, coûter 120 000 dollars, frais de voyage et indemnités journalières de subsistance compris.

Cours organisés au niveau interrégional ou mondial

4. Un stage de huit semaines devrait être organisé à l'École des cadres des Nations Unies, à Turin, avec quelques journées à Genève au début et à la fin du stage. Sur la base de 25 participants venant du monde entier et d'un certain nombre de spécialistes venant de Genève, les coûts seraient les suivants :

**Estimation des coûts pour un stage de huit semaines à l'École des cadres
des Nations Unies (Turin)**

Objet	Description	Nombre de participants	Nombre de jours	Unité	Coût total
Voyages des participants	Frais de voyage (capitale-Genève-capitale)	25		3 000	75 000
	Indemnité journalière de subsistance (DSA)				
	- Genève	25	10	180	45 000
	- Turin	25	50	30	37 500 ¹
Sous-total					157 500
	Contribution à l'École des cadres des Nations Unies/BIT				70 000
Sous-total					70 000
Voyages autorisés du personnel	Personnel envoyé à Turin pour soutenir les activités				
	- Personnel à temps complet (DSA)		50	30	3 000 ¹
	- Personnel à temps complet (voyage)	2		150	300
	- Conférenciers (DSA)	15	4	30	1 800 ¹
	- Conférenciers (voyage)	15		150	2 250
Sous-total					7 350
TOTAL					234 850

¹ L'École des cadres des Nations Unies assurant l'hébergement et les repas, 20 % seulement de l'indemnité journalière de subsistance est payable aux participants et au personnel.